SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
Région de Saint Jacut les Pins
SPANC
1 rue des Moulins
56220 SAINT JACUT LES PINS
Tél. : 02.99.91.28.11
Email : siaepstjacut@wanadoo.fr

2014

Rapport Sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement Non Collectif

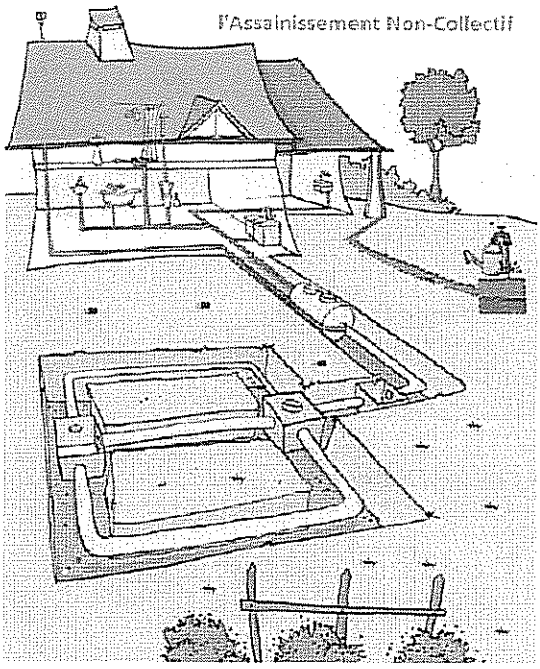

SPANC 56220 SAINT JACUT LES PINS
CONTACT : MINOELLE GREGOIRE
02 99 91 28 11

INTRODUCTION

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'assainissement non collectif est destiné à l'information des usagers et à la transparence dans la gestion de son service.

Il détaille les activités réalisées par le SPANC de la Région de Saint-Jacut les Pins durant l'exercice pour sa compétence en assainissement non collectif.

REGLEMENTATION

Conformément à l'article D2224-1 (décret n° 2000-318 du 7 avril 2010) du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au Conseil Municipal, ou le Président de l'Etablissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Il en est de même pour le service public de l'assainissement. Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Les indicateurs techniques et financiers figurant obligatoirement dans le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement sont définis par les annexes V et VI du présent code.

Article D2224-3 (décret n° 2000-318 du 7 avril 2010) du Code Général des Collectivités Territoriales « Dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le rapport annuel qu'il aura reçu de l'établissement public de coopération intercommunale.

Article D2224-5 (décret n° 2000-318 du 7 avril 2010) du Code Général des Collectivités Territoriales « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le rapport annuel est mis à la disposition du public sur place en Mairie dans les quinze jours qui suivent leur présentation devant le conseil municipal ou leur adoption par celui-ci.

Un exemplaire du rapport annuel est adressé au Préfet.

SOMMAIRE

I - PRESENTATION GENERALE

A) Historique P5 - 6
B) Périmètre desservi P7
C) Organisation P7
D) Missions P7

II - BILAN DES CONTROLES ANC/2014 P8

III – PARC ANC & CLASSIFICATIONS - VUE GLOBALE P9

IV - INDICATEURS DE PERFORMANCE

A) Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif P11
B) Taux de conformité P12

V - INDICATEURS FINANCIERS

A) Tarification du service P14
B) Recettes d'exploitation/2014 P15
C) Extrait du Compte Administratif/2014 : Fonctionnement/Investissements P15
D) Réhabilitation ANC : Montants des travaux réalisés / 2014 P16
E) Investissements du service P16

V – CONTACTS P17

I - Présentation Générale

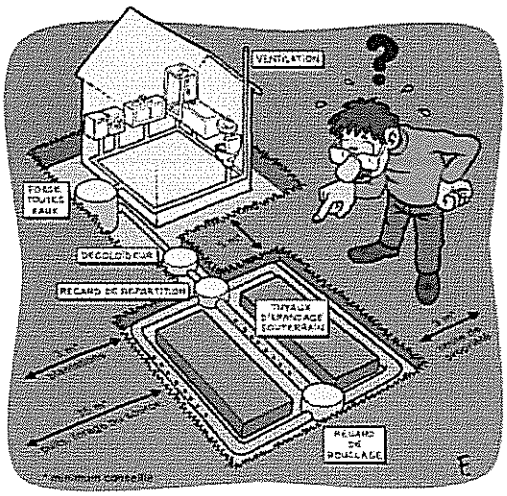

LE SPANC ST JACUT LES PINS EN QUELQUES CHIFFRES...

. 11 communes du Morbihan (Syndicat Intercommunal)
. 2000 : Création du service SPANC
. 2006 : Démarrage de l'activité de contrôle des assainissements non collectifs
. 2006/2010 : délégation de service public
. 2010 (mars) : mode de gestion du service en régie directe
. 4 Agents permanents à temps plein en 2014
. 6 515 installations ANC recensées au 31/12/2014
. 1348 contrôles ANC réalisés sur 2014
. 10 514 foyers desservis par l'eau potable sur le territoire du service.

A - HISTORIQUE DU SPANC ST-JACUT LES PINS

2000/2001

- ✓ Extension des compétences du SIAEP (eau potable) à l'assainissement non collectif avec 11 communes adhérentes (délibérations et arrêtés préfectoraux des 30/10/2000 et 21/03/2001).

2005 :

- ✓ Elaboration du Règlement de service SPANC (délibération du 28/06/2005)
- ✓ Mise en place du SPANC (moyens humains & matériels – délibération du 28/06/2005)

2006 :

- ✓ Choix du Prestataire chargés des contrôles ANC : AETEQ 56 Auray (délibération du 22/02/2006)
- ✓ Démarrage des contrôles assainissements non collectifs :
  - o conceptions et réalisations des travaux (constructions & mises aux normes) dès mars 2006
  - o les états des lieux dès octobre 2006
- ✓ Création d'un poste d'Agent Administratif (délibération du 14/12/2006)

2009 :

- ✓ Evolution du Règlement de service du SPANC (délibération du 20/02/2009)
- ✓ Recrutement d'un Technicien prévu/2010 (délibération du 16/12/2009)

2010 :

- ✓ Redevance des contrôles périodiques et Convention Véolia Eau (délibération du 3/03/2010)
- ✓ Finalisation des diagnostics sous-traités et recrutement d'un Technicien assainissement au 8/03/2010 (délibération du 4/03/2010)
- ✓ Tarification de la redevance ANC sur facture d'eau (16.00 HT annuels – délibération du 1er/12/2010)
- ✓ La gestion du service est en régie avec deux Agents permanents.

2011

- ✓ Extension de compétences du SIAEP à la réhabilitation des assainissements non collectifs (arrêté préfectoral du 22/07/2011)
- ✓ Extension de compétences du SIAEP à l'entretien des assainissements non collectifs (arrêté préfectoral du 22/07/2011)
- ✓ Opération de Réhabilitation : Choix du prestataire de service et réalisation des études de sol (50) par EF Etudes – 35250 St Germain/Ille (délibération du 21/09/2011)
- ✓ Recrutement d'un deuxième Technicien prévu/2012(délibération du 21/09/2011)
- ✓ Opération de Réhabilitation : lancement de la consultation et passation d'un marché de travaux (délibération du 7/12/2011).

2012

- ✓ Recrutement du 2ème Adjoint Technique Territorial au 01/01/2012 (stagiaire – temps plein)
- ✓ Démarrage des visites de bon fonctionnement sur ST GORGON dès octobre 2012 (6 ans après 1er diagnostic)
- ✓ Opération groupée de réhabilitation (opération 1) : marché public « Travaux » - appel à candidatures & démarrage des travaux au printemps 2012
- ✓ Opération groupée de réhabilitation (opération 2) : marché public « Etudes de sol » - appel à candidatures pour la réalisation des études de sol sur Allaire & Rieux – novembre 2012

2013

- ✓ Evolution du tarif de la redevance annuelle ANC passant de 16 à 20 HT en 2013 (délibération du 20/03/2013)
- ✓ Recrutement du 3ème Adjoint Technique Territorial au 20/08/2014
- ✓ Réhabilitation ANC (opération 2) : Avis d'appel public à la concurrence pour le marché de travaux ANC sur Allaire et Rieux (délibération du 20/03/2013) et attribution du marché à Coca (délibération du 4/12/2013)
- ✓ Dématérialisation et convention d'accès aux services de Mégalis Bretagne

2014

- ✓ Révision du Règlement de Service conformément à l'évolution de la règlementation ANC (délibération D40 du 4/03/2014)
- ✓ Installation du nouveau Comité Syndical au 24/04/2014
- ✓ Sanction/taux de majoration applicable en cas d'obstacle à l'accomplissement de la mission de contrôle ANC (délibération du 2/07/2014 et règlement de service art 28 – délibération du D40 du 4/03/2014)
- ✓ Evolution du tarif applicable aux transactions immobilières (délibération D44 du 2/07/2014)
- ✓ Puits et redevance (délibération D45 du 2/07/2014)
- ✓ Dématérialisation et télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (délibération D47 du 9/12/2014)
- ✓ Dématérialisation et convention d'accès au bouquet de services numériques de Mégalis Bretagne 2015/2019 (délibération D48 du 9/12/2014)
- ✓ Acquisition d'un test de perméabilité (délibération D52 du 9/12/2014).

B - LE PERIMETRE DE COMPETENCE DU SPANC ST-JACUT LES PINS

Le territoire du SPANC ST JACUT LES PINS comprend 11 communes :

PARC ANC / COMMUNES	ANC 2014	ANC 2013	ANC 2012	ANC 2011	ANC 2010
ALLAIRE	980	1024	964	957	974
BEGANNE	724	742	670	666	660
CADEN	672	707	664	667	668
MALANSAC	625	648	619	612	606
PEILLAC	616	652	618	604	661
RIEUX	806	787	746	737	738
SAINT GORGON	211	220	193	178	174
SAINT JACUT LES PINS	512	551	519	514	513
SAINT JEAN LA POTERIE	417	430	417	412	414
SAINT PERREUX	461	490	456	454	453
SAINT VINCENT/OUST	491	506	473	463	454
TOTAL	**6515**	6757	6339	6264	6315

► **OBS : une baisse du nombre d'ANC sur 2014 (- 242 par rapport à 2013).**

Est considérée comme un habitant desservi toute personne, y compris les résidents saisonniers, qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le SPANC recense, pour l'année 2014, 6 515 installations ANC pour 10 514 foyers desservis par le réseau public d'eau potable sur le territoire du service.

C - ORGANISATION DU SIAEP/SPANC ST-JACUT LESPINS :

COMITE SYNDICAL composition :

PRESIDENT :	Mr Pierrick LE BOTERFF
VICE-PRESIDENTS :	Mrs Armand JAOUEN – Christophe ROYER
Communes :	11
Elus Membres en exercice :	22

D - LES MISSIONS DU SPANC

L'instruction des documents d'urbanisme

- ✓ Les certificats d'urbanisme
- ✓ Les demandes préalables de travaux
- ✓ Les permis de construire & les réhabilitations d'un dispositif ANC

Les différents contrôles assainissements

- ✓ Les contrôles de conception
- ✓ Les contrôles de réalisation
- ✓ Les contrôles de bon fonctionnement (ou visites périodiques)
- ✓ Les contrôles sur transactions immobilières.

II – Bilan des contrôles ANC/2014 : 1348

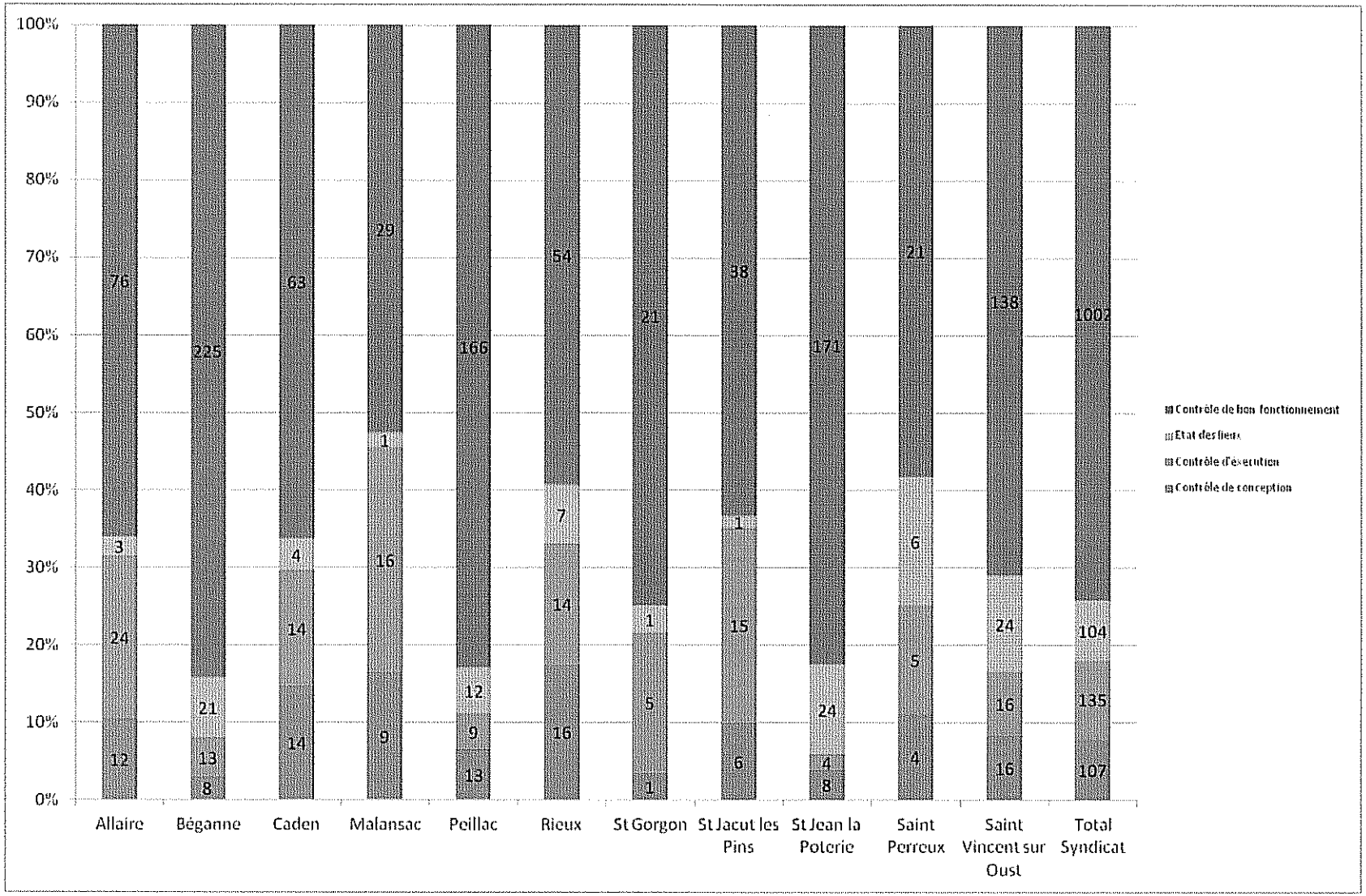

III – PARC ANC & CLASSIFICATIONS 2006 à 2014

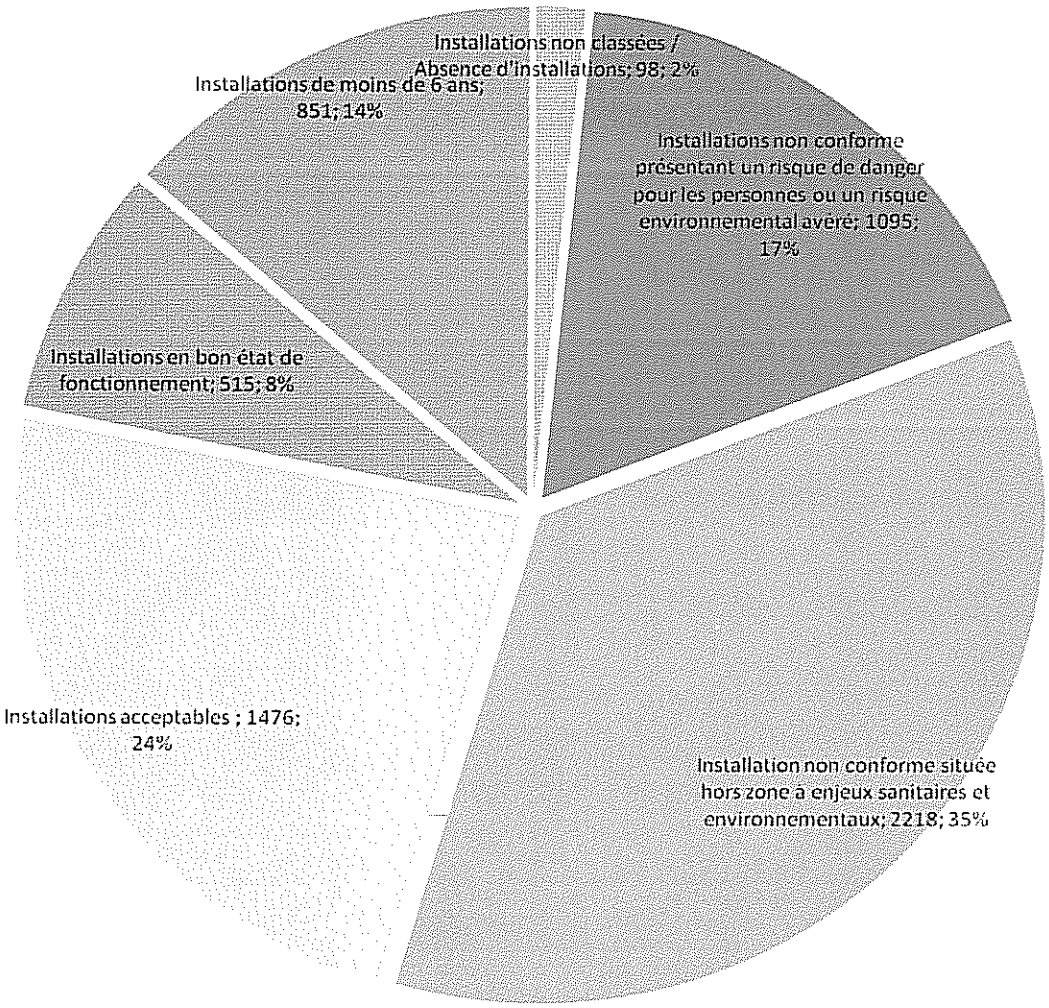

IV - Indicateurs de performance

✓ *A - INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (INDICATEUR DESCRIPTIF D302.0)*

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	non	20	0
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	oui	20	20
	Mise en oeuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	oui	30	30
	Mise en oeuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	oui	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations (délibération du 25/02/2011 & arrêté préfectoral du 22/07/2011)	oui	10	10
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations (délibération du 25/02/2011 et arrêté préfectoral du 22/07/2011)	oui	20	20
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	non	10	0
TOTAL			**140**	**110**

L'Indice de mise en œuvre du SPANC ST JACUT LES PINS/2014 = 110 points.

✓ *B – TAUX DE CONFORMITE / MODIFICATION PAR ARRETE DU 2/12/2013*

L'indicateur de performance est le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif. Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée.

Taux de conformité des dispositifs ANC – indice P301.3

- ✓ Nombre total d'installations contrôlées, jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service au 31/12 de l'année N + nombre d'installations ne présentant pas de danger pour la santé ou de risque avéré de pollution environnementale (1)
- ✓ Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service (2)
- ✓ Le Taux de conformité des dispositifs ANC est calculé comme suit : 1/2X100

Taux de conformité du SPANC ST JACUT LES PINS :

- ✓ 5051 (CBF+DIAG+REALISATION jugées conformes/2014 – classements A B C)
- ✓ 6253 (ANC contrôlés depuis la création du service)
- ✓ 82,48 %.

Pour mémoire :

Taux de conformité 2013 = 81,39 %

Taux de conformité 2012 = 26,97 %

Taux de conformité 2011 = 28,55 %.

► *Ces indicateurs de performance ont été établis en fonction des modifications apportées par l'Arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif au RPQS.*

V - Indicateurs Financiers 2014

A - TARIFICATION DU SERVICE ANC ST JACUT LES PINS 2006 A 2014

CONPETENCES OBLIGATOIRES	REDEVANCES	TARIFS (HT)
X	Etat des lieux (2006 à 2010) : ce tarif n'existe plus	73.93 *
X	Contrôle de conception	56.87 *
X	Contrôle de réalisation	109.00 *
X	Contrôle de bon fonctionnement *(redevance annuelle sur facture d'eau depuis décembre 2010)* ***Délibérations du 04/03/2010 et 21/03/2013***	20.00
X	Contrôle sur transactions immobilières ***Délibérations du 25/02/2011 et 2/07/ 2014***	120.00
FACULTATIVE	Opération de réhabilitation ANC : frais de dossiers – contrôles compris. ***Délibération du 8/07/2011***	272.73

- ***Délibération « vote des tarifs ANC » du 29/03/2006***

OBS :

- ✓ *Le Spanc est assujetti à la TVA (10 % appliqué aux activités de contrôles)*
- ✓ *Stabilité des tarifs depuis 2006 malgré une augmentation de 4 Euros sur la redevance annuelle appliquée aux contrôles de bon fonctionnement passée de 16 à 20 Euros HT en fin d'année 2013.*

B - RECETTES D'EXPLOITATION/2012 2013 2014

Le SPANC est un **service public à caractère industriel et commercial.** A ce titre, il est doté d'un **budget autonome** répondant à l'instruction comptable **M 49.** Il est financé par des **redevances à la charge des usagers** du service.

RECETTES D'EXPLOITATION	2012	2013	2014
013 Atténuation de charges	623.00	622.00	403.00
70 Contrôles assainissement non collectif + Réhabilitation ANC	231 038.63	254 911.92	230 934.05
748 Subvention AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne)	45 233.10	93 971.22	0.00
758 Produits divers gestion courante	238.30	0.00	0.00
778 Autres produits exceptionnels	0.00	4 007.60	391.70
TOTAL RECETTES	277 133.03	353 512.74	231 728.75

C -EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 / 2013 / 2014

FONCTIONNEMENT	CA 2012	CA 2013	CA 2014
TOTAL DEPENSES	226 288.49	335 054.28	208 241.49
TOTAL RECETTES	277 133.03	353 512.74	231 728.75

INVESTISSEMENTS	CA 2012	CA 2013	CA 2014
TOTAL DEPENSES	8 046.49	19 445.99	1 009.23
TOTAL RECETTES	8 339.00	4 565.00	24 336.00

NB : cf Compte Administratif 2014/Compte de gestion 2014/Affectation du résultat 2014/ BP 2015 : délibérations du 6 mars 2015 – visées par la Préfecture du Morbihan le 16/03/2015.

D – REHABILITATION ANC SOUS MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : MONTANTS DES TRAVAUX REALISES 2012/2013/2014

REHABILITATION ANC OP 1	TRAVAUX 2012	TRAVAUX 2013	TRAVAUX 2014
TOTAL DEPENSES	116 277.70	197 586.59	34 840.00
TOTAL RECETTES	106 761.50	110 979.68	60 570.53

2012/2013 : opération 1 sur communes rurales et urbaines / 53 ANC réhabilités
2014/2015 : opération 2 sur Allaire et Rieux / 15 ANC réhabilités
2015/2016 : opération 3 prévue (montage en cours).

Ces deux opérations de réhabilitation ANC sont éligibles aux aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, aides financières attribuées, à hauteur de 35 % sur les travaux, aux Propriétaires et usagers du service, volontaires à la mise aux normes de leur assainissement.

E -INVESTISSEMENTS DU SERVICE ANC 2010/2014

- ✓ 2 véhicules de service
- ✓ 1 photocopieur
- ✓ 1 ordinateur portable (technique)
- ✓ 4 ordinateurs de bureau
- ✓ 1 imprimante laser
- ✓ 4 bureaux/fauteuils
- ✓ 1 station de contrôle de niveau des boues
- ✓ 1 niveau laser
- ✓ 1 tarière
- ✓ 1 caméra d'inspection
- ✓ 1 vestiaire sanitaire mobile.

F -INVESTISSEMENTS DU SERVICE / PREVISIONS 2015

- ✓ 1 test de perméabilité
- ✓ 1 récepteur de localisation
- ✓ 1 logiciel de gestion ANC
- ✓ 1 vidéoprojecteur.

RPQS 2014 présenté en réunion du Comité Syndical le 23 juin 2015.

Fait à St-Jacut Les Pins,
Le 24 juin 2015

Le Président
P. LE BOTERFF

VI - CONTACTS

SPANC 56220 ST JACUT LES PINS

Les bureaux du SPANC sont situés :

1 RUE DES MOULINS (locaux Mairie – 1er étage)
56220 SAINT JACUT LES PINS

Horaires d'ouverture :
8.00/12.00 - 13.30/17.30 (du lundi au vendredi)

Informations & renseignements Administratifs
& conseils techniques

Tel : 02.99.91.28.11
Courriel : siaepstjacut@wanadoo.fr